



## Calcul du déroulement de carrière

Par **Garrel christelle**, le **04/02/2017** à **16:00**

Bonjour,

Je bosse pour une asso depuis 1999 je viens de passer responsable de secteur avec un coefficient de 290 et je suis rattaché au groupe C je souhaiterais connaître la façon de calculer le déroulement de carrière car je pense que notre secrétaire c'est trompé dans le calcul.

Merci pour votre réponse

Par **P.M.**, le **04/02/2017** à **16:26**

Bonjour,

Puisque je présume que c'est celle-ci qui est applicable, il conviendrait de consulter la classification de l'[ANNEXE I.- Classifications et salaires Avenant n° 46 du 2 juillet 1998 à la Convention collective nationale de l'animation...](#)

En cas de difficulté, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale de la branche d'activité...